

Master of Arts en études muséales

Structure générale

Master en études muséales							120 ECTS
Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques	
Module: Histoire du musée	10	1	Obl.	Oui	Non		
Module: Muséologie théorique	10	1	Obl.	Oui	Non		
Module: Muséologie appliquée, avec Voyage d'études	20	1	Obl.	Oui	Non		
Projet muséal	10	1	Obl.	Non	Non		
Domaines & Méthodes, incl. Introduction à la recherche documentaire (Note 1)	10	1	Obl.	Non	Non		
Stage en musée	30	2	Obl.	Non	Non		
Mémoire	30	2	Obl.	Non	Non		
Total	120						

Master of Arts en études muséales

Master en études muséales

120 ECTS

1ère année

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Module: Histoire du musée				10		Obl.	
Le musée actuel et ses fondements à l'époque moderne (XIXe-XXe siècles) (Note 2)		2	A ou P	5	C	Obl.	EX E 2 H
Musée et architecture (problèmes et méthodes) (Note 2)		2	A ou P	5	C	Obl.	EX E 2 H
Module: Muséologie théorique				10		Obl.	
Séminaire de l'Ecole du Louvre (Tous)		Cours bloc	A	3	C	Obl.	Eval. int. notée
Théories et pratique de la promotion culturelle		Cours bloc	P	2	S	Obl.	
Lectures en muséologie		2	A	5	S	Obl.	EX O 30'
Module: Muséologie appliquée, avec Voyage d'études				20		Obl.	
La face cachée du musée: Acquérir, conserver, étudier		4	A	5	C	Obl.	Eval. int. notée
L'institution muséale aujourd'hui		2	A	2	C	Obl.	Eval. int. notée
La gestion de l'institution muséale		2	P	3	C	Obl.	
Droit et éthique au musée		2	A	2	C	Obl.	Eval. int. notée
Communiquer et promouvoir le musée		2	P	3	C	Obl.	
La face publique du musée: Exposer, interpréter, publier		4	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Projet muséal (oblig.)				10		Obl.	
Projet muséal N° 1		2	A + P	10	C-A	Opt.	Eval. int. notée
Projet muséal N° 2		2	A + P	10	C-A	Opt.	Eval. int. notée
Projet muséal N° 3		2	A + P	10	C-A	Opt.	Eval. int. notée

Master of Arts en études muséales

Master en études muséales (suite)

120 ECTS

1ère année (suite)

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Domaines & Méthodes, incl. Introduction à la recherche documentaire (Note 1)				10		Obl.	
<p>Pour assurer la cohérence scientifique de ce bloc, l'étudiant-e doit justifier son choix par écrit auprès du/de la responsable du Master en Etudes muséales. Il/elle choisit deux enseignements de 5 crédits de niveau MA dans la liste mise à jour chaque année dans le programme des cours. L'admission se faisant après accord de la personne en charge de l'enseignement dans la plupart des cas, l'étudiant-e est prié-e de contacter préalablement tous/tes les enseignant-e-s dont il/elle choisit de suivre les cours.</p>			A ou P		C	Opt.	Selon ens.
Total 1ère année				60			

2ème année

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Stage en musée				30		Obl.	
Stage en musée			A et/ou P	30	ST	Obl.	Rapport de stage
Mémoire				30		Obl.	
Atelier de recherche (Note 3)			A + P	-	A	Obl.	Eval. int. non notée
Mémoire (Note 4)	Atelier de recherche			30	M	Obl.	Eval. int. notée
Total 2ème année				60			
Total 1ère et 2ème années				120			

Les spécificités de chaque enseignement sont précisées dans les descriptifs des cours en ligne.

Abréviations

C = Cours	A = Atelier (y compris travaux pratiques)	ST = Stage	Obl. = Obligatoire
S = Séminaire	C-A = Cours-Atelier	M = Mémoire	Opt. = Optionnel
C-S = Cours-séminaire	EX = Examen	E = Ecrit	A = Automne
LD = Lecture dirigée	T = Terrain (voyage, etc.)	O = Oral	P = Printemps

Master of Arts en études muséales**Note 1**

Le cours d'Introduction à la recherche documentaire, dispensé par la Bibliothèque de la FLSH, est obligatoire mais non crédité.

Note 2

Enseignement ouvert aux étudiant-e-s du Master, pilier Sciences historiques: histoire de l'art (voir le plan d'études correspondant).

Le reste des enseignements est strictement réservé aux étudiant-e-s du Master en études muséales (selon le REE MA MS 2011, art. 7, al. 3).

Note 3

La procédure relative à l'atelier de recherche est décrite sur le site web de l'institut.

Note 4

La procédure relative au mémoire est décrite sur le site web de l'institut, à la page <https://www.unine.ch/iham/home/pour-les-etudiant-e-s/procedure-de-memoire.html>

Remarque

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit:

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début de semestre.